

## Informations clés pour l'investisseur

Mis à jour le \_\_\_\_\_

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### FCP EMERGENCE

OPCVM Diversifié

N° Agrément : FCP/2010-001

Société de gestion : BOA Capital Asset Management (BMCE Group)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE DE L'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds « FCP Emergence » est de réaliser sur un horizon de placement de 3 ans une performance supérieure à l'indicateur de référence **10% indice BRVM Composite + 65% Taux 3 ans Côte d'Ivoire + 25% Taux Moyen Pondéré Interbancaire à une semaine**. Cet indicateur n'inclut pas les dividendes détachés par les actions.

Le FCP Emergence n'est pas indiciel, l'indicateur de référence constitue un indicateur de comparaison à postériori de la performance. La politique d'investissement repose sur une stratégie active d'allocation d'actifs sur les marchés actions, obligataires et monétaires. Le Fonds sera majoritairement exposé aux obligations. Il n'y a pas de règles de répartition stricte entre la dette publique et la dette privée. Le Fonds peut investir dans d'autres OPCVM agréés par L'AMF-UMOA et pourrait s'intéresser à investir dans des FCP de droit étranger dans la limite des expositions autorisées par l'instruction 66/CREPMF/2021. L'investissement dans des actions est plafonné à 10% de l'actif net.

Les stratégies d'investissement sont fixées par nos spécialistes (gérants, analystes et gestionnaire des risques) sur les marchés sur la base d'analyses fondamentales ciblées qui représentent le socle des anticipations et des allocations stratégiques retenues.

Les priorités dans la stratégie d'investissement du FCP Emergence sont les suivantes :

- **La rentabilité** par des investissements dans des titres ayant des perspectives de croissance (sectorielles et intrinsèques) prometteuses à moyen terme ;
- **La sécurité du rendement** en accordant une préférence aux titres ayant un profil de risque modéré (historique et risque spécifique) ;
- **La liquidité** par des investissements dans les titres liquides.

La stratégie Obligataire repose sur l'analyse du risque, des taux de rendement, de la liquidité du marché, du suivi des ratings ainsi que du positionnement sur la courbe.

La stratégie Action repose sur une démarche multicritère, se basant sur l'analyse fondamentale et réunissant deux approches à savoir "Top-Down" et "Bottom-Up" en fonction du secteur d'activité de la valeur afin de constituer un portefeuille de placements pour lequel on vise un rendement supérieur à celui de l'indicateur.

La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire sous réserve du respect des limites réglementaires et de la politique d'investissement. Les positions du Fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur.

#### PROFIL DE RISQUE DE L'INVESTISSEUR



Cet indicateur reflète l'exposition de l'OPCVM avec prédominance des marchés de taux sur les classes d'actifs.

Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce Fonds est classé en catégorie 3 en raison de son exposition permanente aux actions dans le cadre de sa stratégie diversifiée.

Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit** : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser.
- **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- **Risque de marché** : la valeur des investissements peut varier en fonction de la variation des cours des actifs et des valeurs financières.
- **Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.**

## AUTRES INFORMATIONS

- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an toutefois les rachats demeurent possible à tout moment
- Les rachats demeurent possibles à tout moment
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour jusqu' à 17h et sont exécutées à la prochaine Valeur Liquidative calculée le jour ouvré suivant.
- Cette part acquise à l'issue de la souscription est une part de distribution.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions ou des rachats	Assiette	Taux moyen N-1
Commission de souscription	Valeur liquidative X nombre de part	1,00% TTC
Commission de rachat	Valeur liquidative X nombre de part	0,00% TTC

Frais prélevés par le Fonds en N-1	Montant	Taux
Frais courant	425 968 897	1,809%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions	N/A	N/A

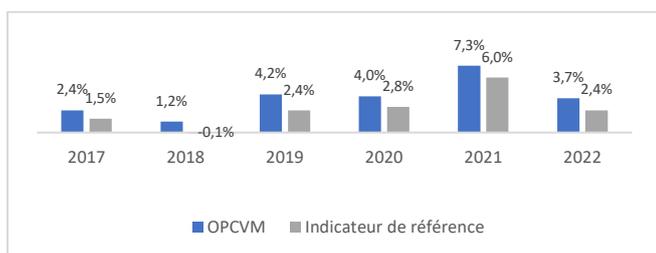
Commission de performance	0	0%
---------------------------	---	----

Les commissions de souscription et de rachat affichés constituent les maximas applicables et sont acquises à la société de gestion.

Les frais courants sont constitués de divers frais prélevés du 01/01 au 31/12/2021 (frais de gestion, droit de garde, frais bancaires, redevance AMF-UMOA, commission sur actifs sous gestion, frais code ISIN, Frais de garantie liquidité). Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section 2.15 frais et commissions du Prospectus, disponible sur le site internet [www.boakam.com](http://www.boakam.com)

## PERFORMANCES PASSES



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Le Fonds a été agréé le 1<sup>er</sup> février 2010.
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- BOA CAPITAL SECURITIES (BKS) est le dépositaire de ce Fonds
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Fonds sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT – Plateau, Boulevard de la République Avenue Crozet, 2<sup>ème</sup> étage Immeuble XL 01 BP 4854 ABJ 01 ou à l'adresse électronique suivante : [information@boacapital.com](mailto:information@boacapital.com).
- La VL est disponible sur le site internet : [www.boakam.com](http://www.boakam.com)
- La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. Particulièrement pour la Côte d'Ivoire, les plus-values réalisées dans le cadre des placements en OPCVM sont exonérées de l'impôt sur les sociétés. Aussi, les revenus distribués par les OPCVM sont exonérés de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM).
- La responsabilité de BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.boakam.com](http://www.boakam.com)